

DOSSIER DE PRESSE

VIOLENCES ET SANTÉ EN CORSE
repérer, protéger, accompagner

OCTOBRE 2022



Première Agora de la santé en Corse

Dans la Grèce Antique, Agora signifie « assemblée » et désigne un lieu de rassemblement des citoyens, le centre de la vie sociale et de la Cité, une place où discuter, échanger les informations, se rencontrer...

La santé est l'une des préoccupations essentielles des citoyens. La violence est rarement abordée de manière globale, directe et moins encore comme déterminant de santé.

L'ARS Corse, avec l'appui de ses partenaires institutionnels, la Préfecture, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, l'Académie de Corse, la Justice, la Collectivité de Corse, la Conférence Régionale de la santé et de l'Autonomie (CRSA), l'Université de Corse, la Police, la Gendarmerie, l'Assurance maladie, l'INSEE, a souhaité organiser une 1^{ère} Agora de la santé pour penser ensemble « violences » et « santé », afin d'ouvrir un espace de parole et de réflexion, et dessiner de nouvelles perspectives aux acteurs et aux usagers.

L'enjeu ?

Favoriser les échanges et les pratiques pour mieux comprendre ces violences, leur impact sur la santé et agir ensemble pour les prévenir et accompagner les victimes et leurs auteurs.

Professionnels de la santé, de l'éducation, du social, de la justice, du monde associatif, chercheurs ainsi qu'élus locaux seront plus particulièrement attendus aux trois journées de **colloque régional à Ajaccio**, les 4-5 et 6 octobre et à la **conférence-débat régionale à Bastia**, le 10 octobre.

Le grand public est invité à participer aux **Rencontres thématiques** (films-débat, conférences, ateliers...) ouvertes à tous, qui se dérouleront sur l'île, **du 4 au 15 octobre 2022**.

Penser ensemble « violences » et « santé »

Parce que la violence, ou plutôt, les violences touchent toutes les couches de la société, parce qu'elles affectent nos vies, à l'école ou en famille, dans les établissements de santé, au sein des entreprises, dans la rue ou sur les réseaux sociaux..., parce qu'elles s'exercent tant sur des individus isolés que sur des groupes, elles génèrent de multiples dommages physiques et psychologiques, voire des traumatismes. Elles constituent un facteur de risque de maladies, d'addictions, de suicide et une menace pour la cohésion sociale.

La Corse, comme d'autres territoires, n'est pas épargnée par les violences. En témoignent les fortes mobilisations sociales et féministes de ces dernières années, dénonçant les violences sexuelles et sexistes, le nombre sensible des enfants signalés auprès des urgences pédiatriques pour négligence, maltraitance et viol, l'augmentation des dépôts de plaintes pour violences conjugales, le harcèlement à l'école, la prostitution des mineurs qui ne dit pas son nom sur les réseaux sociaux, les violences économiques et systémiques en lien avec la précarité et la pauvreté, la vulnérabilité...

Mais les acteurs de la prise en charge sanitaire et juridique, les associations œuvrant sur le terrain en faveur des victimes et auprès des auteurs, la création de « la commission en charge des problématiques de violences en Corse » à la Collectivité de Corse, le renouvellement de la politique de prévention de la maltraitance dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, la sensibilité et l'implication des représentants de la démocratie sanitaire témoignent d'une volonté collective de mener des coopérations efficaces.

En effet, selon une synthèse du rapport de l'Ined – 2020, «Violences et rapports de genre»

« Les violences sont dénoncées mais restent fréquentes et ont peu baissé depuis 2000, indiquant que les politiques publiques doivent être plus offensives et donner les moyens aux différents acteurs de les mettre en œuvre sur le terrain ... »

Mobiliser les professionnels, les collectivités et le grand public

Le HCSP – Haut Conseil de la Santé Publique – souligne à ce propos une nécessaire mobilisation des professionnels et du grand public, ainsi que le développement de services pour lutter contre les violences. Face aux inégalités territoriales, de prise en charge et de suivi, **le HCSP recommande de développer le travail en réseau** entre les différents acteurs sociaux, médicaux, judiciaires et les collectivités locales.

Violence et santé en Corse, grâce à des angles d'approche et des savoirs différents, grâce aussi aux dispositifs issus des institutions comme aux expériences associatives en cours, propose une démarche visant à cerner les violences dans leurs multiples expressions afin de **repérer, protéger et accompagner** les victimes et auteurs de violences.

L'ARS Corse tient à remercier tous les experts nationaux et locaux qui participent à l'Agora et aux actes à paraître en 2023.





Programme actualisé et formulaire d'inscription à retrouver sur le site de l'ARS
www.corse.ars.sante.fr

Des temps forts

- **Un colloque régional à Ajaccio** de trois journées autour de trois grands thèmes et six sous-thématiques structurées par des communications d'experts nationaux et locaux en plénières et des ateliers en parallèle sur les enjeux territoriaux.

Mardi 4 octobre : violences intrafamiliales

« Violence, maltraitance et négligence envers les enfants » ; « violences sexistes, sexuelles et conjugales ».

Mercredi 5 octobre : Violences en milieu scolaire et périscolaire

programme de la matinée conçu avec l'Académie de Corse : « harcèlement, cyber-violence » ; focus l'après-midi sur le « la prostitution par plan : éléments de compréhension » et présentation d'une enquête en cours, commanditée par l'ARS sur « La prostitution des mineurs et des jeunes adultes en Corse ».

Jeudi 6 octobre : Violences et maltraitance institutionnelles dans le secteur du sanitaire et du médicosocial avec la présentation des conclusions de la commission de lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance et des recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Une table ronde autour des enjeux territoriaux sur « Pauvreté-précarité : violences systémiques et violences perçues ? » avec la présentation d'une enquête de l'INSEE Corse.

- **Une conférence régionale à Bastia le lundi 10 octobre** sur la santé mentale et les soins psychiatriques, les droits des patients, l'éthique et la bientraitance des soignés et des soignants.



Des partenariats et des rencontres thématiques pour le grand public

Du 4 au 15 octobre, le grand public est invité à réfléchir et débattre sur le thème des violences autour de films, d'ateliers et conférence-débats, à Ajaccio, Bastia, Corte, l'Île Rousse, Calvi et Porto-Vecchio.

➤ AJACCIO

Films et rencontres en partenariat

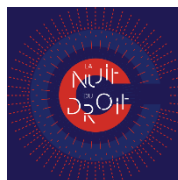
| Mardi 4 octobre

La Nuit du Droit - 2022 (entrée libre)

Auditorium, Palais des Congrès d'Ajaccio

En partenariat avec le CDAD 2A - Conseil départemental de l'accès au droit de Corse du Sud.

19h30 : projection du film "**La Nuit du 12**" de Dominik Moll suivie d'un débat avec des avocats et magistrats sur le thème des violences conjugales et intrafamiliales.



Conseil
départemental
de l'accès
au droit

Plus d'informations www.lanuitdudroit.fr

| 5, 6 & 7 octobre

Cycle de films sur le thème des violences en partenariat avec Ellipse Cinéma

- **6 & 7 octobre** : projections en matinée pour les jeunes et les scolaires.
- **5, 6 & 7 octobre** : séances grand public - tarif réduit 6 €

Des films en avant-première :

- **Dalva**, de Emmanuelle Nicot, 2022
A 12 ans, Dalva ne sait pas comment vit une jeune fille de son âge... Portrait d'une enfant abusée, enlevée à un père incestueux
- **Riposte féministe**, de Marie Perennès et Simon Depardon, 2022
Documentaire traitant des collages féministes qui s'affichent sur les murs de nos villes

Un chef d'œuvre à revoir :

- **Moi, Daniel Blake**, de Ken Loach, Palme d'or au festival de Cannes 2016
En Grande-Bretagne, un homme de 59 ans, victime d'un accident cardiaque, est contraint de faire appel à l'aide sociale. L'inhumanité d'un système devenu absurde...

Plus d'informations www.ellipse-cinema.fr





➤ **BASTIA**

I Lundi 10 octobre

Film documentaire

17h30 – Centre culturel Alb'oru - Entrée libre

12 jours de Raymond Depardon,

Immergé au Centre hospitalier Le Vinatier, à Lyon, le documentariste donne la parole aux patients placés en établissement psychiatrique. Avant 12 jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience : d'un côté, un juge des libertés, de l'autre, un patient. Entre eux deux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie.

➤ **CORTE**

I Mercredi 12 octobre

Conférence-débat Violences sexuelles et sexistes en milieu étudiant

10h – IUT Amphi Acquaviva – Université Pasquale Paoli

Dans le cadre du Village santé sexuelle les 11 et 12 octobre, l'ARS Corse organise une conférence-débat sur les violences sexuelles et sexistes en milieu étudiant : « Dire que ça existe ne suffit pas... » Comment faire bouger les mentalités ? Quand passe-t-on de la plaisanterie au harcèlement ? Comment réagir ? Enquête et état des lieux 2020-22 présenté par l'Observatoire étudiant des violences sexuelles et sexistes. Quelles politiques de prévention mettre en place ? Les professionnels invités répondent...

➤ **L'ÎLE-ROUSSE**

I Mercredi 12 octobre

Film débat sur les violences intrafamiliales

En partenariat avec la Ville de L'île-Rousse et le réseau Balagne, égalité et droits des femmes, projection d'un film en avant-première suivie d'une rencontre avec des professionnels de la santé et de la protection de l'enfance sur les violences intrafamiliales.

19h30 – Cinéma le FOGATA – **Avant-première**

Dalva de Emmanuelle Nicot, 2022

A 12 ans, Dalva ne sait pas comment vit une jeune fille de son âge... Portrait d'une enfant abusée, enlevée à un père incestueux

➤ **CALVI**

I Vendredi 14 octobre

Conférence- débat

À l'initiative de la Ville de Calvi, dans le cadre de l'Agora de la santé, conférence-débat sur le thème des addictions des jeunes et des adultes

18h30 – Centre social

Conférence « Addiction, une maladie chronique à traiter comme toutes les autres maladies »

Pr Laurent KARILA. Professeur de psychiatrie et addictologue à l'AP-HP, il enseigne à la faculté de médecine de Paris-Saclay. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les addictions (drogue, sexe, écrans...) et participe régulièrement à des émissions de télévision. Créateur du podcast Addiktion, disponible sur toutes les plateformes et sur : <https://laurentkarila.fr/podcast/>

➤ **PORTO-VECCHIO**

I Samedi 15 octobre

Conférences et ateliers : le sport et ses valeurs : la cohésion en question ?

Dans le cadre de l'Agora de la santé, l'ARS Corse en partenariat avec la Ville de Porto-Vecchio, la DRAJES de Corse – Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Maison Sport-Santé, la FSGT – Fédération sportive et gymnique du travail et les clubs et associations sportives, propose une réflexion et des ateliers participatifs sur la thématique sport et violences

A partir de 10h – Médiathèque l'Animu

Conférence : Le sport comme vecteur d'émotion collective : cohésion ou fracture ?

Didier REY. Docteur en histoire, maître de conférence à l'université de Corse Pasquale-Paoli.





I Violences intrafamiliales

En 2021 en France, **122 femmes ont été tuées** par leur conjoint ou ex-conjoint **32 %** d'entre elles étaient déjà victimes de violences (source : haut conseil à l'égalité)

En 2021, en Corse, **956 faits de violences intrafamiliales** ont été recensés par les forces de sécurité intérieure, dont **80% sont des violences conjugales**. (Source : haut conseil à l'égalité- 2021)

I Violences en milieu scolaire

Entre 2017 et 2022, en Corse, **549 incidents** d'actes de violences ont été déclarés par les chefs d'établissements. (Source Académie de Corse)

Au niveau national, au cours de l'année scolaire 2020-2021, les chefs d'établissement du second degré des secteurs public et privé sous contrat ont déclaré en moyenne 10,2 incidents graves pour 1 000 élèves. (Source Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP note d'information n° 21.39. Novembre 2021)

I Maltraitance et bientraitance institutionnelle

En 2021, **81 réclamations reçues à l'ARS**

- 49 % concernent le secteur sanitaire
 - ✓ Qualité et sécurité des prises en charge
 - ✓ Relais ville-hôpital
 - ✓ Non accès soins à domicile
- 20 % secteur médico-social
- 15% autres (pass-sanitaire, hors champs de compétence ARS)

Focus personnes âgées :

4 réclamations d'usagers en ESMS -
15 signalements d'établissements

Les motifs de réclamations concernent principalement l'organisation des visites dont les ont été modifiées en raison de la crise Covid.

Une enquête a été établie par l'ARS en 2022, et présentée aux membres de la Commission des droits des usagers de la CRSA.

Le conseil de vie sociale est mis en place dans 95 % des Ehpad de Corse.

Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles et composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement. Il donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie.

Contact presse :

Corinne ORSONI

corinne.orsoni@ars.sante.fr - 04 95 51 99 32 / 06.75.40.54.07

Anne RAIMOND

anne.raimond@ars.sante.fr - 04.95.51.99.35 - 06.75.40.54.07 -

